

Guillaume LORIMIER

Fils de Guillaume et Jeanne GUILLEBEAU

Y3946 B Le 26.11.1660 Héritage sous bénéfice d'inventaire devant B C De
Villeronde

Guillaume LORIMIER fils de défunt Guillaume et Jeanne GUILLEBEAU se porte héritier de son père sou réserve d'inventaire. Il ne veut payer aucune dette de la succession jusqu'à la concurrence du contenu dudit inventaire. Nicolas GOUGIS, bourgeois de Paris, demeurant rue des canettes, paroisse St Sulpice, s'est volontairement rendu caution pour l'impétrant du contenu audit inventaire qui sera fait.